

DU 26 JUIN AU 1ER SEPTEMBRE 2023

LE GUIDE POUR VOUS INSCRIRE AU TRANSPORT SCOLAIRE



MARTINIQUETRANSPORT.MQ





ÉTAPE PAR ÉTAPE

Inscriptions au transport

1

ETAPE 1 : CONNECTEZ-VOUS

sur le site : Martiniquetransport.mq
rubrique « Transport scolaire »

Date limite d'inscription : 1er septembre 2023



2

ETAPE 2 : CHOISISSEZ VOTRE TRAJET

Renseignez votre trajet en indiquant votre numéro de ligne et votre trajet en indiquant **votre commune de départ et votre établissement afin d'être dirigé. e sur la bonne plateforme :**

Secteurs **SUD** : vous serez réorientés vers les délégataires SUDLIB.

Secteurs **CENTRE NORD** et **INTERURBAIN** poursuivez votre inscription en ligne avec MARTINIQUE TRANSPORT



3

ETAPE 3 : RENSEIGNEZ VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION EN LIGNE

Avant de commencer, rassemblez les documents suivants au format numérique :



- Un justificatif de domicile de l'année en cours (eau, électricité, téléphone, avis d'imposition)
- Une attestation d'inscription scolaire pour l'année 2023-2024, ou une copie du carnet de correspondance ou une attestation sur l'honneur (modèle disponible dans l'onglet « informations » du site)
- Pour les enfants de 3 ans révolus : le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance, ou la pièce d'identité de l'enfant
- L'avis de transport ou notification MMPH à jour,
- L'attestation d'inscription à l'internat 2023 2023
- Une photo d'identité récente de votre enfant (JPG ou PNG)



scolaire en ligne

ETAPE 3 (suite)

Dans cette étape vous allez créer votre compte tuteur et renseigner les informations concernant votre enfant.

Ce dossier personnel sur la plateforme vous permet :

- Une meilleure gestion de vos inscriptions
- Un seul dossier, toutes les démarches du transport
- Un accès 24/24 et 7j/7
- Un paiement en ligne, ou au bureau de poste



Une fois que votre demande est traitée, **vous recevrez deux e-mails** : un e-mail de pré-inscription, et un e-mail pour vous guider dans la procédure de paiement (voir étape 4).



4

ETAPE 4 : EFFECTUEZ VOTRE PAIEMENT*



EN LIGNE

Par carte bancaire directement sur la plateforme.



AU BUREAU DE POSTE

En espèces auprès du bureau de poste.

*possibilité de paiement en plusieurs fois.

Votre carte de transport sera délivrée ou réactivée après validation de votre paiement.

En cas d'anomalie, il revient à MARTINIQUE TRANSPORT d'annuler votre paiement.

**Question ?
Aide ?**



Nos équipes sont à votre écoute avec le CHAT EN LIGNE sur la plateforme



Si vous souhaitez vous déplacer, vous pouvez prendre RDV sur le site directement.

à savoir...

Les élèves inscrits au transport scolaire devront impérativement valider leur carte de transport à chaque montée dans le bus.

L'inscription au transport scolaire ou transport adapté vaut acceptation du règlement des Transports scolaires (RTS et RTSA) fixant les règles et conditions d'accès aux services de transport scolaire organisés par MARTINIQUE TRANSPORT.

En cas de perte, vol ou détérioration de la carte de transport, aucun remboursement ne pourra être effectué. Une nouvelle carte sera délivrée à l'élève par les services de MARTINIQUE TRANSPORT pour un montant de 10€.

Vous pouvez consulter les tarifs en vigueur, les informations concernant une demande de duplicata de carte en cas de perte ainsi que le RTS sur le site :

WWW.MARTINIQUETRANSPORT.MQ

MARTINIQUE TRANSPORT est la seule autorité organisatrice de transport scolaire en Martinique pour tous les secteurs : Centre, Sud, Nord et Inter-secteur.

Question ? Aide ?



Nos équipes sont à votre écoute avec le CHAT EN LIGNE sur la plateforme



Si vous souhaitez vos déplacer, vous pouvez prendre RDV sur le site directement.

Mot de passe ?



Vous l'avez perdu ?

Pas de panique : cliquez sur «mot de passe perdu» et suivez la procédure pour le récupérer.



Centre d'affaire Agora 1 - BAT A.
L'ETANG Z'ABRICOT
97200 FORT-DE-FRANCE